

Le Conseil général vent debout, la situation se tend

© 08/09/2014 |  Terre-net Média

Sivens (France), 8 sept 2014 (AFP) - Le projet de barrage controversé de Sivens (Tarn) répond à la réglementation, a insisté lundi le président PS du Conseil général, réfutant une mise en garde de Ségolène Royal, tandis que la situation se tend sur le terrain.

Cinq personnes se sont enterrées jusqu'à la taille sur le chemin d'accès au chantier empêchant la reprise des travaux de déboisement par les bulldozers, a indiqué Ben Lefetey, porte-parole du collectif de sauvetage de la zone humide du Testet, menacée par le barrage. « Aucun engin n'a pu passer », a confirmé la gendarmerie à l'Afp. « Tout est figé ».

Les alentours du site ressemblait lundi midi à un camp retranché. Les opposants ont creusé un profond cratère à travers une route goudronnée menant au chantier et une vingtaine de voitures ont été garées en épi bloquant tout accès, a constaté une correspondante de l'Afp. Des bouteilles de gaz et des bidons d'essence jonchent le chemin, parmi des conteneurs à poubelles où est inscrit « non au barrage ».

José Bové, député européen d'Europe Écologie-Les Verts (Eelv), avait estimé dimanche à Sivens que les déclarations de Ségolène Royal signifiaient que les bulldozers « ne pouvaient pas entrer en action ».

Mais à Albi, le président du Conseil général Thierry Carcenac (PS) a opposé une fin de non recevoir à tout moratoire, « rappelant que ce projet répond pleinement aux objectifs évoqués par Ségolène Royal ». La ministre de l'Ecologie avait pourtant dimanche « demandé à ce que le Conseil général du Tarn vérifie que les conditions que le ministère met sur les retenues de substitution soient remplies ». « Les instructions du ministère sont d'encourager les retenues de substitution à condition de ne pas encourager l'agriculture intensive », avait-elle rappelé. Le président du Conseil général du Tarn assure que le projet « permettra d'assurer de façon régulière un débit suffisant propice à la restauration qualitative des milieux actuellement dégradés par la faiblesse naturelle des écoulements estivaux ».

Lançant un « appel au calme », le président s'est déclaré « prêt à la discussion sur les mesures compensatoires et sur l'utilisation de l'eau », mais a demandé « un débat dans un lieu neutre, sans pression ».

Le déboisement de la zone du **futur barrage de Sivens**, dont la construction entraînera la disparition d'un réservoir de biodiversité de 13 hectares, donne lieu à des échauffourées sporadiques depuis début septembre entre forces de l'ordre et opposants. Dimanche, plus d'un millier d'opposants ont participé à un pique-nique citoyen, soit la plus importante mobilisation à ce jour.

Le déboisement de la zone, préalable à la construction du barrage, a débuté le 1er septembre sous forte protection des gendarmes mobiles. Vendredi, la justice a autorisé l'expulsion de militants occupant l'une des parcelles de la forêt de Sivens. Thierry Carcenac s'est dit « inquiet », indiquant qu'un arrêté avait été pris pour interdire de rentrer dans la forêt « où des pièges ont été installés ».